

## RAPPORT DE JURY

### C.R.P.E. 2020 – Epreuve de FRANÇAIS

#### 1- Résultats chiffrés comparés :

Moyennes de l'épreuve par concours (notée sur 40) :

	2020	2019	2018	2017	2016	2015
<b>Concours externe PUBLIC</b>	19,78	21.74	21	21.27	18.88	20.03
<b>Concours externe PRIVE</b>	21,43	22.10	21.87	20.43	20.09	20.19
<b>3<sup>ème</sup> concours PUBLIC</b>	17,59	18.91	18,83	19.44	14.80	12.63
<b>2<sup>nd</sup> concours interne PUBLIC</b>	18,73	18.54	19,75	/	/	/

*Remarque : cette année, la moyenne du concours externe public est inférieure à 10/20.*

Pourcentage de copies inférieures à la moyenne en 2018/2019 et en 2019/2020 :

	2018/2019			2019/2020		
	Nombre de copies	% de copies < moyenne	% de copies > moyenne	Nombre de copies	% de copies < moyenne	% de copies > moyenne
<b>PUBLIC</b>	<b>393</b> <i>16 binômes de correction</i>	46.81 %	53.18 %	<b>630</b> <i>16 binômes de correction</i>	51.42 %	48.58 %
<b>PRIVE</b>	<b>62</b> <i>3 binômes de correction</i>	50 %	50 %	<b>77</b> <i>3 binômes de correction</i>	35 %	65 %
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	<b>40</b> <i>2 binômes de correction</i>	52.5 %	47.5 %	<b>49</b> <i>2 binômes de correction</i>	42,85 %	57.15 %
<b>2<sup>nd</sup> concours interne</b>	<b>34</b> <i>1 binôme de correction</i>	47.05 %	52.94 %	<b>28</b> <i>1 binôme de correction</i>	57.14 %	42.86 %

Distribution des notes selon les concours	Distribution des notes	% de copies éliminées	% de copies ayant perdu les 5 points d'orthographe
<b>PUBLIC</b>	1.5 à 37.25	3.8 % (24 copies)	23.33 % (147 copies)
<b>PRIVE</b>	5.75 à 32.25	3.6 % (1 copie)	11.7 % (9 copies)
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	1.75 à 30	12.2 % (6 copies)	24.5 % (12 copies)
<b>2<sup>nd</sup> concours</b>	10.5 à 29.50	0 % (0 copie)	17.9 % (5 copies)

- ⇒ **Sur l'ensemble des concours, 31 candidats sur 784 sont éliminés => 3.95 % (4.91 % en 2018/2019)**
- ⇒ **30 candidats sur 784 ont obtenu les 5 points de « correction syntaxique et de qualité écrite de la production », soit 3.8 %.**

Moyennes pour chaque partie de l'épreuve	Partie 1 (Textes) /11	Partie 2 (Etude de la langue) /11	Partie 3 (Didactique) /13	Correction langue /5
<b>PUBLIC</b>	5.67	5.94	6.27	2.10
<b>PRIVE</b>	6.44	5.25	7.26	2.49
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	5.13	4.65	5.48	2.44
<b>2<sup>nd</sup> concours</b>	6.35	4.48	5.78	2.96

## 2 – Analyse de l'épreuve de français CRPE 2020

### Question relative aux textes proposés :

Cette partie de l'épreuve vise à évaluer la capacité des candidats à comprendre et à analyser des textes. La question relative aux textes proposés doit conduire à développer une réponse construite et rédigée qui cerne bien les enjeux du corpus. On valorise la qualité de l'expression, la richesse et l'articulation de la pensée.

Les textes ne présentaient pas de difficulté particulière de compréhension. Les candidats se sont efforcés de dépasser le sens littéral des textes et de les faire dialoguer en mettant en résonance leurs points communs et en confrontant précisément leurs spécificités. C'est cette lecture fine et cette exploitation du corpus qui étaient attendues.

Les copies ont fait apparaître des différences dans l'aptitude des candidats à produire un devoir organisé suivant un plan pertinent, à exposer clairement des idées, à guider le lecteur dans le développement d'une synthèse structurée par des paragraphes, des transitions et l'emploi de connecteurs.

Le sujet portait sur la façon dont les auteurs convoqués interrogeaient notre relation à l'argent. Si les candidats ont repéré les idées principales des textes, ils n'ont, hélas ! pas toujours su éviter les poncifs d'un débat moral sur la place de l'argent dans la société et ont réduit très souvent le sujet à une discussion fastidieuse sur la question « *l'argent fait-il le bonheur ?* ». La réflexion s'est inscrite dans un schéma binaire : bénéfices procurés par l'argent / effets néfastes.

### **Connaissance de la langue :**

Les résultats obtenus sur cette partie de l'épreuve ne dépassent que de peu la moyenne (5,74 / 11) ; dans un certain nombre de copies un manque évident de maîtrise de la langue française se donne à voir que les candidats doivent acquérir en pratiquant la grammaire tout au long de leur année de préparation.

La classe grammaticale des déterminants est une notion fondamentale assimilée par les candidats. L'article partitif est cependant trop souvent méconnu. Son emploi a été rarement expliqué.

Le mode et les temps des verbes ont été le plus souvent correctement identifiés et leur emploi justifié.

Peu de candidats ont cependant souligné la valeur aspectuelle du plus-que-parfait (action accomplie). Quelques-uns n'ont pas reconnu le temps composé et ont analysé *avoir* et *produire* en les prenant séparément.

Des candidats ont perdu du temps à donner dans leurs réponses une surabondance d'informations inutiles (personnes, terminaisons verbales).

La question relative aux discours rapportés a été échouée par une majorité de candidats qui n'ont pas toujours compris la consigne (*vous analyserez les discours rapportés employés*) et ont interprété ou commenté les extraits. On a noté aussi de nombreuses confusions entre les types de discours, leurs marques caractéristiques n'ayant pas été relevées avec la rigueur nécessaire.

Les candidats ont donné sans erreur le sens du mot *incessamment* mais ils n'ont pas toujours clairement indiqué la formation de l'adverbe par dérivation.

Les propositions subordonnées ont été dans l'ensemble correctement relevées et analysées. La nomenclature a été respectée. Dans un grand nombre de copies, la première proposition subordonnée relative n'a pas été correctement délimitée.

Les candidats ont aisément identifié une métaphore dans l'extrait proposé mais l'analyse de l'effet produit par cette figure de style s'est révélée parfois confuse et a donné lieu à des remarques très diverses.

### **Analyse de supports d'enseignement :**

L'activité présentée s'inscrivait dans le cadre du programme du cycle 2 et a permis d'apprécier la capacité des candidats à maîtriser les notions présentes dans des situations d'écriture.

On a parfois trouvé des redondances d'une réponse à l'autre lorsque certains candidats ne parvenaient pas à cerner avec précision le champ de la question posée.

Les candidats ont dans l'ensemble assez bien tiré parti des documents du dossier pour mentionner les compétences travaillées en référence aux programmes. On rappelle ici qu'on attend des candidats une parfaite connaissance des programmes officiels.

Il aurait été intéressant de demander aux candidats de discuter le document 1 (*écrit de travail de l'enseignante : un extrait d'une programmation de situations d'écriture pour des élèves de CP*) : cette ébauche n'est pas un document très robuste et engager les candidats à l'examiner plus attentivement aurait permis de pousser plus avant la réflexion.

Les intérêts et les limites didactiques des activités proposées ont été identifiés mais ils ont été succinctement abordés et l'analyse qui en a été faite aurait pu être élargie et/ou approfondie.

L'intervention de l'enseignante a été commentée avec pertinence et on a relevé, dans la proposition d'une autre modalité d'intervention, des remarques fines et étayées.

La description d'activités complémentaires pour développer des compétences en écriture s'est appuyée principalement sur l'analyse *a minima* du document 5. On a regretté que les candidats n'aient guère décrit de situations concrètes et n'aient pas suffisamment pris appui sur les pratiques pédagogiques qu'ils ont pu observer ou mettre en œuvre dans les classes lors de la mise en contact avec le milieu professionnel. Cette approche aurait été particulièrement éclairante cette année où le recrutement ne comportera pas d'épreuve orale.

### **Correction syntaxique et qualité écrite de la production :**

Il est préoccupant de noter que des copies, qui peuvent par ailleurs être correctement rédigées, présentent une orthographe très défailante.

Le niveau de langue doit être rehaussé pour un nombre significatif de candidats.

Le 5 juillet 2020